

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 129 (1984)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Revues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Allgemeine Schweizerische  
Militärzeitschrift N° 4, avril 1984**

La livraison que nous avons sous les yeux consacre une très large part à l'étude des problèmes de défense des pays scandinaves face à la menace soviétique. Le sujet est d'ailleurs introduit par l'éditorial du divisionnaire Seethaler. Premier thème envisagé, la mer Baltique et ses débouchés, en plein dans le champ de tension Est-Ouest. Une mer dont la domination servirait notablement l'expansionnisme soviétique. Vient ensuite la défense du Nord de la Norvège, fortement déterminée par des conditions climatiques extrêmes. Les moyens propres à la Norvège sont insuffisants pour assurer la protection de ce carrefour stratégique. Le renfort des troupes de l'OTAN aurait à agir dans des conditions difficiles face à une menace croissante. Evocation de la Suède, enfin, un «petit» pays avec une côte démesurément longue et une grande surface. La Suède représente le tiers de la frontière européenne du Pacte de Varsovie.

A noter encore le commentaire du rédacteur en chef sur la récente votation relative à l'initiative sur le service civil. Intitulé «critique de l'exercice», il relève à juste titre que la prise au sérieux de la menace a été tardive mais que, fort heureusement, les moyens lancés en contre-attaque ont été suffisants pour emporter la décision.

**Défense Nationale, avril 1984**

Le lecteur sera frappé par l'étude du chef de bataillon Henry-Jean Fournier sur «Les forces armées et la résolution des crises». C'est une réflexion sur l'utilisation de la force pour éviter ou limiter la violence. Quelques citations rendront le mieux la pensée de l'auteur. «Paraphrasant Clausewitz, on pourrait même ajouter que la crise est aujourd'hui la continuation de la guerre par d'autres moyens (...) L'examen des crises les plus récentes (Cuba, Bangla Desh, otages américains en Iran, Malouines) conduit à constater que si le rôle des forces

armées est sensiblement modifié, il n'en reste pas moins essentiel pour un Etat qui veut imposer sa volonté à un adversaire résolu. En outre, les forces armées constituent un facteur important dans le calcul des rapports de force auquel se livre tout agresseur éventuel. Il est donc primordial que tout Etat souhaitant conserver sa pleine souveraineté se mette à l'abri de crises éventuelles en se dotant d'une gamme de moyens militaires et de dispositions diverses pour prévenir, conduire et régler une crise.»

L'auteur détaille ces trois fonctions dont le général de Gaulle avait bien senti la nécessité lorsqu'il dota la France d'une défense organisée «pour assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population», selon le texte de l'Ordonnance du 3 janvier 1959.

Nous avons noté par ailleurs les «Vues réalistes sur l'Allemagne» du journaliste Alfred Frisch. Au centre du débat, la réunification de l'Allemagne dont, selon l'auteur, personne n'ignore que, dans un avenir prévisible, «la réunification allemande est jugée internationalement indésirable – à l'Ouest comme à l'Est – parce qu'elle remettrait en cause un équilibre déjà suffisamment fragile. Si les puissances occidentales ne peuvent pas le dire ouvertement, l'Est a, quant à lui, un langage beaucoup plus clair.»

**Revue Historique des Armées N° 154,  
mars 1984**

C'est au maréchal Joffre que la RHA consacre, cette fois-ci, son dossier. Plus qu'à la période de 1911 à 1916 pendant laquelle il fut successivement chef d'état-major général, puis, dès le 2 août 1914, commandant en chef des armées du nord-est, enfin, dès le 2 décembre 1915, commandant en chef des armées françaises, c'est d'abord aux origines catalanes du maréchal que l'on s'intéresse grâce à l'article d'Arthur Conte. Il montre combien les caractéristiques du personnage, son calme, sa solidité de granit et de montagnard, son côté solitaire et taciturne révèlent son Roussillon natal.

C'est ensuite au lieutenant-colonel Mourrut que l'on doit l'évocation de Joffre l'ingénieur de la voie ferrée et le commandant de colonne au Soudan, une formation interarmes de plus de 1000 hommes comprenant deux compagnies de tirailleurs, un escadron de spahis, une batterie d'artillerie, des porteurs et des conducteurs. Nous sommes en 1892. Joffre, chef de bataillon du génie, se heurte à mainte difficulté: inondations, mais aussi problèmes de ravitaillement en eau, obligation de s'approvisionner «sur place» (c'est-à-dire à six fortes étapes...). Joffre quittera le Soudan comme lieutenant-colonel, mission accomplie, en 1894.

Finalement, le général Pierre Lesouef rappelle la mission diplomatique dont Joffre, élevé au maréchalat le 26 décembre 1916, fut chargé outre-Atlantique au moment de l'entrée en guerre des Etats-Unis. Il était le conseiller militaire d'une mission que dirigeait M. René Viviani.

L'évocation est complétée par les souvenirs d'un neveu de Joffre, M. Jean Blondel, par une revue de presse au moment de la mort du maréchal ainsi que par le fac-similé d'un certain nombre de documents militaires le concernant.

Mentionnons encore d'autres contributions qui complètent cette livraison, notamment l'évocation des combattants français en Slovaquie (août 1944 à février 1945) qui s'engagèrent contre la Wehr-

macht aux côtés de partisans slovaques et soviétiques. La compagnie française était commandée par le capitaine Georges de Lannurien, aujourd'hui colonel et qui évoque son épopée pour la RHA. De cette action de guérilla il retient trois enseignements: difficulté des liaisons, tendance, en décrochant, à se réfugier sur les hauts (une solution qui ne «tient» que pour un bref laps de temps) et, enfin, le fait que la guerre de partisans se gagne avec les petits chefs, l'état-major n'étant indispensable que pour attribuer les zones d'action et pour organiser le soutien logistique.

Relevons enfin l'étude de Lionel Dumarché sur la caserne en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Gardes suisses furent eux aussi les bénéficiaires d'une caserne neuve aux environs de 1750.

#### **Military Review N° 3, mars 1984**

La revue américaine a pu s'assurer la collaboration d'un officier soviétique qui, sous le nom d'emprunt de Viktor Souvov, décrit les forces spéciales soviétiques. Il s'agit d'éléments de diversion destinés à créer l'incertitude et l'insécurité derrière les lignes de l'OTAN. Ces forces sont partie intégrante du GRU, le SR soviétique, et sont spécialisées dans les actions en territoire étranger. Cet organisme agit en collaboration étroite avec le KGB (comité de la Sécurité d'Etat).